

DTPB DROIT DU TRAVAIL

Exercer le pouvoir disciplinaire : de la qualification de la faute au licenciement

Une sanction mal qualifiée ou notifiée hors délai est une sanction annulée · et un licenciement fragilisé se chiffre en mois de salaire. Cette journée de perfectionnement vous entraîne à qualifier la faute, dérouler la procédure sans faux pas et calibrer la sanction qui tiendra devant le juge.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■■■ Perfectionnement	 SECTEUR Secteur privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Qualifier la faute (simple, grave, lourde) au regard des critères jurisprudentiels actuels
- 2 Dérouler la procédure disciplinaire en maîtrisant chaque délai : engagement des poursuites, convocation, notification
- 3 Calibrer une sanction proportionnée et juridiquement défendable
- 4 Rédiger des courriers disciplinaires précis, motivés et opposables
- 5 Évaluer le risque prud'homal d'un licenciement disciplinaire avant de le décider

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, juristes d'entreprise, responsables de site et managers expérimentés du secteur privé, amenés à instruire des dossiers disciplinaires ou à décider des sanctions.

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du droit du travail (ou avoir suivi la formation F12). Une première expérience de la gestion disciplinaire est recommandée.

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| 1 Le cadre du pouvoir disciplinaire et la qualification de la faute | 3 Choisir la sanction et sécuriser le licenciement disciplinaire |
| 2 Conduire la procédure disciplinaire sans faille | 4 Ateliers pratiques : qualifier, rédiger, décider |

LES POINTS FORTS

- ✓ Animation par un avocat plaçant régulièrement devant les conseils de prud'hommes
- ✓ Chronologie de procédure prête à l'emploi avec tous les délais impératifs
- ✓ Modèles commentés de convocation, de mise à pied et de lettre de licenciement
- ✓ Grille d'évaluation du risque prud'homal utilisable avant chaque décision de sanction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques centrés sur la jurisprudence récente de la chambre sociale
- ✓ Exercices de qualification de fautes sur dossiers reconstitués
- ✓ Ateliers de rédaction de courriers disciplinaires avec correction individualisée
- ✓ Analyse de risque prud'homal sur cas concrets chiffrés
- ✓ Échanges sur les dossiers disciplinaires rencontrés par les participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (15 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, puis évaluation à froid à J+90 sur la mise en pratique.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.